

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21113009*****DÉPOSÉ AU GREFFE LE****14 SEP. 2021**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION DE TOURNAIN° d'entreprise : **0474 113 828****Nom**(en entier) : **European Business Operations & Services**(en abrégé) : **Ebos**Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Petit-Pont 120, 7700 Mouscron, Belgique****Objet de l'acte : Application de l'article 2:8 §4 du Code des sociétés et des associations**

Dépôt du procès-verbal du conseil d'administration du 25 août 2021 conformément à l'article 2:8 §4 du Code des sociétés et des associations.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 août 2021 :

"2.1 Procuration

Le conseil d'administration, après délibération, accorde à l'unanimité un mandat spécial et irrévocable à Michel Bonne, Hannelore Matthys, Vincent Reijns et Edwige Jamotte, qui, à cette fin, élisent domicile dans les bureaux de Van Bael & Bellis, situés Chaussée de La Hulpe 166, 1170 Bruxelles (Belgique), chacun avec la faculté d'agir seul et le pouvoir de substitution pour accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de la/des décision(s) reprise(s) ci-dessus, y compris auprès du guichet d'entreprise, du greffe du Tribunal de l'Entreprise, de la Banque-Carrefour des Entreprises, de la Banque Nationale de Belgique, du secrétariat social, de l'ONSS, de l'administration de la TVA, de l'administration des impôts sur le revenu et de toute administration, autorité, entité ou personne publique ou privée (y compris employés, clients, fournisseurs, débiteurs et créanciers) avec une promesse de ratification par la société si besoin en est."

Hannelore Matthys
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).